

# Habiter le grand Paris en 2030

<https://www.csa.eu/fr/survey/habiter-le-grand-paris-en-2030>

Csa – octobre 2019

**JII**

## **Le choix de l'Ile-de-France : un choix par défaut ?**

### **71 % des sondés vivent en Ile-de-France par choix et non par contrainte et 85 % en sont satisfaits**

Ces premiers chiffres sont rassurants pour l'attractivité de l'Ile-de-France mais ils appellent toutefois un peu de nuance » tempère Virginie Houzé, Directeur Etudes et Recherche France de JII. « En effet, pour la majorité des franciliens, le choix de vivre en Ile-de-France est d'abord lié à un ancrage familial historique (38 % ont toujours vécu dans la région) ou un choix professionnel (28 % des sondés). La motivation personnelle à vivre dans une métropole comme le Grand Paris, ne représente que 19 % des réponses ». Cette notion de choix est très variable selon les générations et les lieux de vie : les plus jeunes et les plus âgés ainsi que les parisiens, expriment plus nettement cette dimension choisie que les classes d'âges intermédiaires, les familles ou les habitants de la périphérie. Cet écart entre les différentes couches de la population se retrouve dans le niveau de satisfaction exprimé. « Le niveau de satisfaction moyen est juste au-dessus de la moyenne avec une note de 6,7 sur 10. » commente Virginie Houzé. « De nouveau on trouve des écarts entre les différentes parties de la population. Cela doit nous alerter puisque les catégories les moins satisfaites se situent par exemple au sein des familles et des 35-49 ans - qui constituent une part importante des effectifs en emploi et des consommateurs de la région. » D'ailleurs, il est un chiffre qui ne ment pas : quand on pose la question sur ce qui pourrait les inciter à déménager, le 1er motif évoqué par les sondés est « Quitter l'Ile-de-France » à hauteur de 36 % des réponses et de 47 % chez les familles.

## **Les nouveaux concepts résidentiels**

Que veulent les franciliens pour se loger ? Si la qualité de vie et de l'environnement est le premier critère de choix du lieu résidence, les franciliens sont également très ouverts à l'innovation. Plus de 80 % des sondés sont intéressés par des aménagements en lien avec le développement durable et la nature comme la présence de bornes de recharge pour véhicules électriques, la présence de jardins privatifs ou partagés et d'espaces extérieurs.

Ces attentes sont en phase avec les évolutions de la société actuelle et démontrent la nécessité pour les collectivités et les promoteurs de travailler ensemble pour ne pas se contenter de produire des mètres carrés. Alors que le logement a peu évolué pour accompagner les changements de la société, de nouveaux formats résidentiels trouvent une réponse favorable auprès des sondés. Les résidences avec services intégrés provoquent un écho très positif puisque de 55 à 70 % des franciliens y voient un intérêt et s'imaginent y vivre.

## **Les nouveaux modes de propriété**

Comment les franciliens veulent-ils se loger ? 40 % des locataires souhaitent accéder à la propriété dans les cinq ans mais la contrainte financière demeure le 1er frein à la mobilité en Ile-de-France (39 % des sondés renonceraient à un déménagement en raison de contraintes financières).

## **Les zones géographiques privilégiées**

Où les franciliens veulent-ils vivre dans le Grand Paris ? 75 % des franciliens sont susceptibles de quitter leur département de résidence pour s'installer ailleurs. Toutefois, cette mobilité n'est pas sans condition puisque dans la grande majorité des cas le mouvement serait vers le département voisin.

Les franciliens produisent un peu plus de 30 % du Pib national dans une économie hautement tertiaire et dépendante de ses ressources humaines. Ils représentent également près de 20% de la population et se concentrent sur 2 % du territoire national. Ces quelques statistiques montrent que la métropolisation n'est pas un vain mot pour les franciliens. Alors qu'il s'agit d'un phénomène de fond global, pour les habitants de l'Ile-de-France elle se manifeste souvent de manière négative dans leur quotidien, dans les prix des logements, les difficultés de transport ou encore la pollution.

Alors que les régions connaissent une attractivité renouvelée en mettant en avant leur qualité de vie, les franciliens sont-ils si mécontents de leur sort et aspirent-ils vraiment à quitter la région ? Comment aimeraient-ils se loger et comment se projettent-ils dans 10 ans après la livraison du Grand Paris Express ?

Jll en partenariat avec l'institut Csa a conduit une enquête auprès des franciliens pour connaître leur parcours résidentiel, leurs attentes en matière de logement aujourd'hui et dans le futur. Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 1 008 habitants de la région, âgés de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas. Un questionnaire en ligne auto-administré a été conduit entre le 25 mars et le 3 avril 2019.

Les franciliens produisent un peu plus de 30% du Pib national dans une économie hautement tertiaire et dépendante de ses ressources humaines. Ils représentent également près de 20 % de la population et se concentrent sur 2% du territoire national. Ces quelques statistiques montrent que la métropolisation n'est pas un vain mot pour les franciliens. Alors qu'il s'agit d'un phénomène de fond global, pour les habitants de l'Île-de-France elle se manifeste souvent de manière négative dans leur quotidien, dans les prix des logements, les difficultés de transport ou encore la pollution.

Alors que les régions connaissent une attractivité renouvelée en mettant en avant leur qualité de vie, les franciliens sont-ils si mécontents de leur sort et aspirent-ils vraiment à quitter la région ? Comment aimeraient-ils se loger et comment se projettent-ils dans 10 ans après la livraison du Grand Paris Express ?

#### **Fiche technique**

Jll en partenariat avec l'institut Csa a conduit une enquête auprès des franciliens pour connaître leur parcours résidentiel, leurs attentes en matière de logement aujourd'hui et dans le futur. Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 1 008 habitants de la région, âgés de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas. Un questionnaire en ligne auto-administré a été conduit entre le 25 mars et le 3 avril 2019.